



Le 30 juin 2011

Hon. John Baird, C.P., député
Ministre des Affaires étrangères
Bureau du ministre des Affaires étrangères
Édifice Lester B. Pearson, Tour A
125, promenade Sussex
Ottawa ON K1A 0G2

Monsieur,

Vous devez savoir que 24 médecins et 23 infirmières ont été appréhendés à Bahrain le printemps dernier et qu'ils ont été détenus pendant plusieurs semaines puis condamnés pour avoir présumément tenu des activités contre l'État en prodiguant des soins aux protestataires blessés. Des procès civils en huis clos sont prévus. L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIIC) vous demande de décrire le traitement et les procès de ces 47 professionnels de la santé, ainsi que la nature des procès en huis clos.

Tout médecin ou toute infirmière a un devoir éthique de prodiguer des soins à tout patient, sans égard à la race ou l'affiliation politique. Les Conventions de Genève, dont Bahrain est signataire, contiennent les normes établies et les protocoles protégeant les professionnels de la santé et les installations, ainsi que les patients, de tout danger durant des conflits. Les professionnels de la santé doivent être libres de protéger les blessés et les malades en temps de paix et aux moments de conflits, sans crainte d'interférence ou de répercussions des forces de l'État. Aucun professionnel de la santé ne doit subir de procès pour avoir pris soin de personnes blessées ou malades. La neutralité des professionnels de la santé doit être maintenue par les agents de l'État ou autres, et ce, partout au monde et en toute circonstance.

L'AIIIC souhaite que le Canada soit représenté à ces procès et nous vous demandons de faire une requête formelle afin d'envoyer un ou plusieurs représentants du Consulat canadien à Bahrain pour assister aux procès. De plus, nous vous demandons d'en appeler des autorités de Bahrain de veiller à offrir un procès équitable et public.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et c'est avec plaisir que nous prendrons connaissance de votre réflexion en la matière.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Judith Shamian'.

Judith Shamian, inf. aut, PhD, LLD (hon), D.Sci. (hon), FAAN
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rachel Bard'.

Rachel Bard, inf. aut., M.A.Ed.
Directrice générale

L'AIIIC est la voix professionnelle nationale des infirmières et des infirmiers autorisés du Canada. En tant que fédération de 11 associations et ordres provinciaux et territoriaux représentant 143 843 infirmières et infirmiers autorisés, l'AIIIC fait progresser la pratique et la profession infirmière afin d'améliorer les résultats pour la santé et de renforcer le système de santé public et sans but lucratif du Canada.